

**Corinne Luxembourg<sup>1</sup>**

Directrice d'études de licence  
professionnelle aménagement  
des paysages, gestion durable  
des espaces urbains et ruraux.  
Maîtresse de conférences  
en géographie  
à l'Université d'Artois.

## POLITIQUES URBAINES ET FRICHES

**Corinne Luxembourg questionne la relation entre friches et politiques urbaines. Les friches industrielles, en ce qu'elles sont des espaces spécifiques de mémoire collective, portent en elles une dimension symbolique et sociale forte. La réaffectation de ces lieux suppose une réelle volonté politique, elle-même inscrite dans un contexte économique particulier. Les mouvements de reconversion sont souvent influencés par les stratégies urbaines entrepreneuriales néolibérales (développement de l'attractivité économique des villes, spéculation, planification économique par des promoteurs immobiliers) et l'avenir des friches s'en retrouve déterminé par leur valeur économique potentielle.**

Associer friches et politiques urbaines implique nécessairement de questionner le rapport entre les volontés politiques et les choix de gestion du foncier pour des espaces urbains plus ou moins grands dont la fonction principale s'est éteinte avec l'usage qui était antérieurement le sien.

Les friches sont des espaces souvent restreints, temporaires, en transition vers une réaffectation. Depuis le début de la désindustrialisation, elles sont de plus en plus nombreuses dans les espaces urbains. Toutes les friches ont en commun d'être la manifestation d'un abandon, d'une perte de la fonction première, le témoignage d'une crise. La volonté politique illustrée dans la gestion du foncier influe sur la reconversion de ces friches qui intervient sur un temps plus ou moins court.

En forgeant, fin des années 1970 début des années 1980, le terme de « friche » pour ce type d'espaces, Bernadette Mérenne-Schoumaker<sup>2</sup> s'occupe principalement des friches industrielles. Elle en retrace un modèle de processus sur toute l'ampleur sociale, économique et urbanistique :

« - Départ d'une firme importante et abandon des locaux ;  
- Départ d'autres firmes dynamiques ;  
- Disparition de l'activité commerciale liée à ces firmes, surtout des cafés, des restaurants, voire d'autres commerces [...] ;  
- Marginalisation et ségrégation des populations du quartier [...] ;  
- Sous-utilisation des infrastructures [...] ;  
- Dégradation progressive de tout le quartier et multiplication des friches. »

La friche marque la fin d'une forme d'habiter, la fin d'une territorialité et d'interrelations entre la ville et l'espace productif, matérialisée par des espaces en marge mais offrant également de nouvelles possibilités d'aménagement.

Si l'industrie est la principale pourvoyeuse de friches urbaines, elle n'est pas la seule. Néanmoins, par le nombre d'emplois détruits concernés, l'at-teinte symbolique et psychologique de la population résumée par la friche industrielle est d'autant plus forte. En plus de traduire une précarité économique et sociale, elle touche à la mémoire collective<sup>3</sup>. En effet la friche industrielle est à la fois le miroir de la fierté du savoir-faire de production et celui des conflits sociaux et de la solidarité des salariés.

Les politiques urbaines se développent entre le constat de la nécessité d'intervenir sur un urbanisme hérité de la ville de la modernité (qui ne correspond plus aux modes d'habiter de sociétés urbaines en profonds bouleversements économiques et sociaux) et le besoin du développement de ce qui sera qualifié quelques décennies plus tard de démocratie participative.

Ainsi, les politiques urbaines recouvrent d'une part les politiques publiques mises en œuvre à l'échelle d'une ville, où l'urbain n'est envisagé que comme espace de projection d'une politique sectorielle (*urban policies*), et d'autre part les activités politiques qui se déroulent en ville, où l'urbain concentre des manifestations, des mobilisations sociales, ou des créations spécifiques au territoire urbanisé (*urban politics*). La conjonction du contexte de début de désindustrialisation, d'une analyse critique des territoires, de dénonciation de l'éviction des citoyen(ne)s des processus de décision de fabrique urbaine, a pour effet dans les années 1960-1970 de voir se développer et émerger des travaux s'appuyant sur les notions de droit à la ville, de production d'espace comme construction sociale<sup>4</sup>, mais également d'espace vécu<sup>5</sup>.

Dans ce contexte, le terme de politiques urbaines est principalement mobilisé dans les travaux de sociologues et géographes marxistes<sup>6</sup>. Leur étude permet d'appréhender la construction sociale des espaces urbains comme résultats de volontés politiques. Les travaux sur les friches sont révélateurs de la place spécifique qu'elles prennent dans la mémoire collective des villes, en particulier lorsqu'il s'agit de friches industrielles et corrélativement de la gestion différenciée dont elles font l'objet selon

qu'il s'agit de tourner la page d'un héritage qui aura pu être traumatique ou à l'inverse de valoriser un patrimoine.

“  
**Les politiques urbaines se développent entre le constat de la nécessité d'intervenir sur un urbanisme hérité de la ville de la modernité (qui ne correspond plus aux modes d'habiter de sociétés urbaines en profonds bouleversements économiques et sociaux) et le besoin du développement de ce qui sera qualifié quelques décennies plus tard de démocratie participative.**”

La notion, en évoluant, a quelque peu perdu de son caractère revendicatif. Les travaux scientifiques et militants promouvant les initiatives relevant d'un *empowerment* radical<sup>7</sup> comme ceux de mouvements de transformation sociale prennent de plus en plus d'ampleur. Dans le même temps des processus de participation citoyenne se mettent en place. Si bien qu'est confié aux politiques urbaines le rôle de veiller à la bonne gouvernance, à l'attractivité des territoires urbains, à la sécurisation, à leur « créativité » ou leur caractère innovant, « entrepreneurial » comme facteur de pacification.

La montée en puissance des stratégies urbaines entrepreneuriales<sup>8</sup> s'inscrit dans un cheminement épistémologique renvoyant à trois éléments : « Le discours de la concurrence et du marché, y compris en termes d'image et d'identité, la priorité politique accordée aux enjeux de développement économique et d'attraction d'investissement de flux de groupes sociaux favorisés, la transformation du gouvernement local vers des formes organisationnelles de types partenariat public-privé, qui donnent aux acteurs privés un rôle important dans la définition de l'intérêt général de la ville, des priorités, des modes de gestion ainsi que dans la conception et la mise en œuvre de projets. » (Le Galès, 2003, cité par Morel-Journel, Sala Pala, 2011.)

La valorisation des friches bâties s'intègre alors dans ce contexte néolibéral de développement d'attractivité économique des villes débordant le pouvoir représentatif pour s'appuyer sur un consensus relevant d'une condition « post-politique » de la ville<sup>9</sup>. En son sein, chacun s'accorderait sur l'inaptitude plus ou moins aboutie du pouvoir représentatif à se porter garant de l'intérêt général. La planification économique portée par des promoteurs dans la fabrique de la ville s'illustre par une forte spéculation et une attention supérieure donnée au rang, à la place plutôt qu'au territoire.

Dans un tel cadre économique et politique, on comprend que l'avenir des friches urbaines est fortement influencé par leur valeur économique potentielle, sous forme de foncier si elles sont démolies,

sous forme de potentielles valorisations si elles sont bâties. Les politiques urbaines sont alors indissociables de politiques foncières et de l'affirmation plus ou moins forte du pouvoir représentatif mentionné ci-dessus.

Ainsi, des réaffectations de friches peuvent être temporaires et participer de la création de réserves foncières pour des programmes d'aménagement et d'urbanisme plus importants et cohérents planifiés sur un temps long. Certaines municipalités ont ainsi pu faire le choix de mettre à disposition des friches urbaines sous la forme de jardins partagés temporaires afin de réactiver les lieux, de recréer des mécanismes d'urbanités au sein des quartiers en attendant la possibilité d'acquérir d'autres parcelles et d'engager des dynamiques de plus vaste ampleur. Il s'agit aussi, ce faisant, de participer à la reconstruction de liens sociaux qui auraient pu se distendre.

À l'inverse la conservation symbolique du bâti, notamment industriel, selon la forme qu'elle prend, peut relever de la valorisation d'un patrimoine commun comme d'une forme de confiscation en lui réaffectant des usages si éloignés des activités précédentes que leur fréquentation par celles et ceux qui en avaient assuré le fonctionnement préalablement n'est plus possible. Citons par exemple des activités bancaires et d'assurances installées dans d'anciens moulins, ou des salles de spectacle aux tarifs très élevés dans d'anciens bâtiments de production métallurgique.

“  
**La conservation symbolique du bâti, notamment industriel, selon la forme qu'elle prend, peut relever de la valorisation d'un patrimoine commun comme d'une forme de confiscation en lui réaffectant des usages si éloignés des activités précédentes que leur fréquentation par celles et ceux qui en avaient assuré le fonctionnement préalablement n'est plus possible.**”

Comprendre la relation entre friche et politiques urbaines implique nécessairement d'envisager le sort qui est fait à la mémoire collective, et à l'association des ancien(ne)s occupant(e)s tout comme d'analyser les mécanismes de politique foncière mis en œuvre. ■

1. LUXEMBOURG C., « Patrimonialiser, revitaliser, habiter l'industrie en ville : une question politique et sociale vivante plus qu'une simple question de renouveau urbain », dans *Revue Géographique de l'Est*, Vol. 53, N° 3-4, 2013, mis en ligne le 06 juillet 2014, consulté le 08 juin 2017, <http://rge.revues.org/5105>
2. MÉRENNE-SCHOUMAKER B., « Le problème des sites désaffectés dans les régions de vieille industrialisation. Le cas de la Wallonie », dans *GEO*, N°4, 1978, pp. 29-39.
3. HALBWACHS M., *La mémoire collective*, Édition critique établie par G. Namer, Paris, Albin Michel, 1997.
4. LEFEBVRE H., *Le droit à la ville*, Paris, Seuil, 1968.
5. FRÉMONT A., *La région, espace vécu*, Paris, Flammarion, 2009 (édition originale, 1976).
6. DORMOIS R., *Les politiques urbaines : histoire et enjeux contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.
7. BACQUE M.-H., BIEWENER C., *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La découverte, 2013.
8. MOREL JOURNAL C., SALA PALA V., « Le peuplement, catégorie montante des politiques urbaines néolibérales ? », dans *Métropoles*, Vol. 10, 2011, mis en ligne le 15 mai 2012, consulté le 08 juin 2017, <http://metropoles.revues.org/4536>
9. SWYNDEDOUW E., « The Antinomies of the Postpolitical City : in Search of a Democratic Politics of Environmental Production », dans *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 33, N°3, 2009, pp. 601-620.

© Michel Clerbois

Site d'Hirson-Buire, Florentine, détail, 1994-1995

